

Brides-Les-Bains, le 21 Août 2025

# REPORTE

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira le :

**Jeudi 4 Septembre 2025 à 18H00**

Salle du conseil municipal de la Mairie

(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'ordre du jour ainsi qu'une note explicative sont annexés à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,  
Bruno PIDEIL**

